

Témoignage de Jean-Marie MULLER
au procès de l'argent-roi
Festival Camino
Tournefeuille, 12-13 juin 2009

Monsieur le Président,

Dans ma déjà longue vie de militance, il m'est arrivé bien des fois d'être cité comme témoin devant un tribunal. Mais j'ai toujours été cité par la défense à des procès où les prévenus étaient accusés d'actes de désobéissance civile. J'étais, comme on dit, un témoin de moralité. J'entendais, bien sûr, témoigner de la moralité des prévenus, mais j'entendais surtout témoigner de la moralité de l'action de désobéissance civile qui les avait amenés à comparaître devant le tribunal. Je m'efforçais de montrer que ces citoyens n'étaient en aucune manière des délinquants, mais des dissidents. Je m'efforçais de convaincre les juges que l'honneur de la démocratie était de ne pas criminaliser la dissidence, mais au contraire de la considérer comme l'expression légitime de citoyens qui agissaient au nom de leur conscience.

Aujourd'hui, il en va tout autrement. Je suis cité non pas par la défense mais par les parties civiles, c'est-à-dire, par les innombrables citoyens qui sont les victimes de l'accusé. Je ne me présente donc pas devant votre tribunal pour témoigner de la moralité de l'accusé, mais au contraire pour témoigner de son immoralité, de l'immoralité foncière de l'argent-roi.

Monsieur le Président, je voudrais structurer mon témoignage autour de deux thèmes essentiels : d'une part la violence de l'argent-roi et l'argent-roi de la violence.

La violence de l'argent-roi. Nul, s'il est de bonne foi, ne saurait nier que l'argent-roi est directement responsable de multiples violences à travers le monde. Certes, j'entends déjà l'avocat de la défense faire valoir que l'argent est une monnaie d'échange qui permet aux honnêtes gens d'acheter à autrui ce qui est indispensable pour satisfaire les besoins quotidiens d'eux-mêmes et de leur famille dans les domaines de l'alimentation, de logement, de la santé et de l'habillement. Certes, certes ! J'aurais mauvaise grâce d'en disconvenir. C'est vrai que la monnaie a été créée pour permettre l'échange de biens et de services entre les hommes. Cet échange, ce commerce, entre les hommes est l'un des fondements de leur vivre ensemble. Tant que l'argent reste au service de cet

échange, il remplit une fonction sociale indispensable à la vie de la cité. Mais cet argent dont chacun d'entre nous a besoin pour vivre dans la dignité, ce n'est pas l'argent-roi, c'est l'argent-serviteur.

Peut-être que l'avocat de la défense fera valoir également qu'en ces temps de crise, partout en France, des travailleurs manifestent tous les jours dans les rues de nos villes pour exprimer leur détresse et leur l'angoisse et leur colère parce qu'ils ne pourront pas subvenir aux besoins de leurs enfants précisément parce qu'ils n'auront pas l'argent nécessaire pour cela. Mais, à vrai dire, l'avocat de la défense serait bien imprudent de faire valoir un tel argument car, tel un boomerang, il se retournerait aussitôt contre lui et viendrait le frapper en plein visage. Car enfin, Monsieur le Président, ces travailleurs qui manifestent parce que l'on a programmé la suppression de leur emploi ne sont-ils pas précisément des victimes de l'argent-roi ? N'est-ce pas précisément parce que des patrons voyous, faisant preuve du plus profond cynisme, n'ont d'autre préoccupation que de faire fructifier leur capital sans se préoccuper des droits de leurs salariés ? Pour ces patrons sans scrupules, les travailleurs ne sont que du matériel de fabrication et de production. Ces derniers mois, est apparu en plein jour le scandale des primes de départ, des parachutes dorés comme on les appelle, versées à des dirigeants d'entreprises. C'est ainsi que certains patrons ont reçu plusieurs millions d'Euros alors même que des salariés de la même entreprise étaient condamnés au chômage.

Monsieur le Président, j'entends dénoncer devant votre tribunal l'idéologie du profit qui structure le libéralisme économique. Cette idéologie du profit rend un culte servile à l'argent-roi. Ce que la crise financière, qui vient de secouer nos sociétés, a montré, c'est précisément la faillite des puissances d'argent qui se sont avérées incapables d'organiser l'économie selon les exigences de la justice. Oui, l'argent-roi fait violence au peuple des pauvres. Le règne de l'argent renie chaque jour les valeurs de la République inscrites dans la pierre au fronton de ce tribunal. L'argent-roi maltraite la liberté. L'argent-roi bafoue l'égalité. L'argent-roi outrage la fraternité. Ces valeurs de la République sont également celles de la démocratie. Le règne de l'argent c'est donc le mépris de la démocratie. Et je voudrais faire retentir dans cette enceinte les clameurs désespérées du peuple des humiliés qui demandent la destitution de l'argent-roi.

L'argent de la violence. C'est un fait que nul ne peut contester : nos sociétés consacrent une quantité d'argent illimitée pour fabriquer des armes de destruction, des armes de mort. La loi de programmation militaire de la France pour les années 2009-2014 prévoit 185 milliards d'Euros de dépenses pour ces six années. 185 milliards d'Euros ! Ce n'est qu'un chiffre qui risque fort de n'être qu'une abstraction pour beaucoup de nos concitoyens. D'autant plus que la décision d'inscrire les dépenses militaires au budget de la nation ne fait l'objet d'aucun débat démocratique. Le ministre de la défense a cru devoir souligner avec la plus grande satisfaction que la crise n'affectait pas les crédits militaires. Permettait-moi de citer ses propos : « La loi de programmation militaire prévoit une augmentation globale de 5, 5% et une augmentation du budget d'équipement de près de 20%. » Ces chiffres permettent au ministre d'affirmer : « Jamais nous n'avons eu un tel effort au profit de la modernisation et de l'équipement de nos armées. » Il me semble qu'alors même que l'État met à mal le service public de l'éducation nationale en supprimant des milliers de postes d'enseignants, la réjouissance que manifeste le ministre de la défense en soulignant l'augmentation du budget militaire a quelque chose d'indécent, d'inconvenant, de choquant, de malséant.

Selon un rapport rendu public le 8 juin de cette année, l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (le Sipri), les dépenses militaires mondiales ont atteint l'an dernier le montant record de 1 464 milliards de dollars. Le seul budget militaire des États-Unis, qui occupent la première place dans ce triste palmarès, atteint 607 milliards de dollars. En regard de cette somme faramineuse, il importe de rappeler que des millions de citoyens de ces mêmes États-Unis vivent sous le seuil de la pauvreté.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de citer encore une dépêche de l'Associated Press datée du 22 mai 2009 – c'est donc tout récent - : « Le Sénat américain a approuvé un budget de 91,3 milliards de dollars (soit 65,5 milliards d'Euros) qui va permettre d'amplifier les opérations en Afghanistan, mais refusé au président Barack Obama les crédits nécessaires pour fermer la prison de Guantanamo. » Voilà les priorités des serviteurs de l'argent-roi. Il y a toujours de l'argent pour faire la guerre, mais il n'y en a jamais pour faire la paix.

Je voudrais encore citer Leonardo Boff, ce Brésilien qui toute sa vie a défendu le droit des opprimés. Il affirmait lors du Forum social mondial qui s'est tenu au Brésil au mois de janvier de cette année : « On sait que la fabrication des armes, favorisée par le complexe militaro-industriel, est la meilleure source de profit du capital. » Il précisait : « Des études faites par des organisations de paix ont révélé qu'avec seulement 24 milliards de dollars par an, c'est-à-dire à peine 2,6 % du budget militaire total, on pourrait réduire de moitié la faim dans le monde. »

Permettez-moi, Monsieur le Président, d'insister quelques instants sur l'importance de la place usurpée que le complexe militaro-industriel occupe dans notre société car, dans ce domaine, c'est encore l'argent qui règne en maître. Par la logique même du fonctionnement du complexe militaro-industriel, il existe un lien très étroit entre les intérêts financiers des entreprises industrielles d'armement et les dépenses militaires. Il est commode de mettre en avant les prétendues nécessités de notre défense pour justifier le prix exorbitant que les contribuables doivent payer pour financer les dépenses militaires. En réalité, comme l'affirmait déjà le prix Nobel Frédéric Joliot-Curie, « le développement des armements constitue pour certains ce qu'on appelle une « bonne affaire ». Et cette bonne affaire, Monsieur le Président, est-il besoin de le préciser, est une affaire d'argent. Ainsi, ce qu'il faut bien appeler le gaspillage financier engendré par la production militaire ne l'est pas pour tout le monde ! On assiste en réalité à un véritable braconnage des deniers publics !

Ainsi, l'une des conséquences les plus lourdes des politiques de défense des États est la militarisation de la recherche, de l'industrie et de l'économie des sociétés modernes. Tout particulièrement, la production d'armes entraîne le commerce des armes par un processus qui acquiert une logique mécanique dès lors qu'il est laissé à lui-même.

Du strict point de vue de l'analyse des faits, une constatation s'impose : les ventes d'armes constituent un élément d'un système fermé sur lui-même dont la logique dominante est soumise aux impératifs de la technologie beaucoup plus qu'aux besoins de la défense du pays exportateur. Leur nécessité est le plus souvent dictée aux pouvoirs publics par le complexe militaro-industriel qui a acquis dans les sociétés modernes une large autonomie. La course aux armements -

dont les ventes d'armes sont un élément constitutif - s'alimente elle-même en fonction de ses propres besoins. Elle se développe par elle-même et pour elle-même. La technologie commande la fabrication d'armes que l'on voudra rentabiliser par des exportations à l'étranger. C'est ainsi que la logique commerciale finit par supplanter les considérations d'ordre politique, diplomatique et stratégique. Là encore, Monsieur le président, c'est le règne de l'argent.

On prétend que les exportations d'armement permettent aux États-clients d'assurer leur propre sécurité. Ces ventes, fait-on valoir, s'inscrivent dans le cadre fixé par la Charte des Nations Unies qui reconnaît, en son article 51, le droit de légitime défense de tout État. Ainsi, le commerce des armes serait un élément de la politique étrangère du pays exportateur. Mais ce procédé de légitimation repose sur le postulat selon lequel les conflits politiques qui surgissent entre les peuples, les nations et les États ne peuvent être maîtrisés et résolus que par le recours aux armes de la violence. En réalité, l'efficacité la plus réelle des ventes d'armes est de provoquer l'accélération des courses régionales aux armements et, par ce fait même, d'encourager, de privilégier et de favoriser la recherche des solutions violentes des conflits. En définitive, vendre des armes, c'est exporter de la violence, c'est favoriser davantage la guerre que la paix.

En outre, il existe un commerce privé des armements organisé par des "marchands de canons" sans aucun scrupule. Un tel commerce donne lieu notamment à une prolifération et à une dissémination des armes légères sur le marché mondial dont les conséquences sont extrêmement néfastes dans de nombreuses régions du monde. Force est de reconnaître que ce commerce illégal des armes est le plus souvent toléré par les États qui ne se sont pas donné jusqu'à présent les moyens d'y mettre fin. Il importe que la communauté internationale puisse identifier et sanctionner les courtiers en armements qui se livrent à un trafic illicite.

Les armes ne sont pas un produit économique comme les autres qui pourrait être commercialisé selon les lois du marché. Les armes ne sont pas de simples marchandises : elles ne sont pas des biens de consommation, mais des "biens de destruction". Les États démocratiques doivent exercer un contrôle des plus stricts sur leurs exportations d'armement. Tout particulièrement, ils ne devraient accepter aucune vente à des États ne respectant pas les droits de l'être humain et contrevenant au droit international.

Plutôt que de vendre des armes, il serait plus utile pour la paix que les États exportateurs se concertent pour mener une action diplomatique d'envergure visant à ouvrir la voie d'une véritable négociation entre les belligérants. Le réalisme politique le plus attentif aux événements ne devrait-il pas conduire à mettre de plus en plus en doute les capacités des armes de la violence destructrice et meurtrière à apporter une solution politique aux inévitables conflits qui opposent ici et là les hommes et les peuples ? Vendre des armes, c'est injecter un peu plus de violence dans les interstices de la société internationale qui en regorge déjà de partout. Point n'est besoin d'agiter le spectre d'une guerre nucléaire pour reconnaître que les armes de la violence offrent davantage aux hommes la

possibilité de se détruire que celle de se défendre. Ce doit être un impératif catégorique de la diplomatie de tout État soucieux de promouvoir un ordre international fondé sur la justice et sur la paix de tout faire pour éviter que les conflits dégénèrent en violence.

La question centrale posée par les ventes d'armes, et elle est éminemment politique, est de savoir s'il existe des méthodes alternatives aux armes de la violence pour résoudre les conflits. Cette question concerne à la fois la politique de défense du pays qui vend des armes et celle du pays qui en achète. Face aux impasses auxquelles la course aux armements risque de conduire tous les peuples, il est raisonnable de penser que la réponse à cette question doit être recherchée dans l'expérimentation des stratégies de l'action non-violente. L'urgence est donc d'investir dans cette recherche.

Malheureusement, c'est un fait incontestable que l'argent-roi s'est toujours montré généreux, audacieux, courageux, impétueux pour financer la préparation de la guerre et que, dans le même temps, il s'est montré parcimonieux, avaricieux, lésineux, cupideux pour financer la préparation de la paix.

A l'initiative du Mouvement pour une Alternative Non-violente, à l'initiative du MAN donc, plusieurs associations qui avons établi un programme de formation à la résolution non-violente des conflits qui permette à des citoyens volontaires de se préparer dans les meilleures conditions à participer à des missions civiles de paix dans les territoires où des conflits ne cessent de violer les droits de l'Homme. Mais faute d'argent, nous avons le plus grand mal à organiser des sessions de formation. Il nous semble essentiel que ce soit l'argent public qui finance cette formation. L'un des dysfonctionnements majeurs de notre société, c'est précisément qu'elle se donne tous les moyens financiers nécessaires pour permettre aux citoyennes et aux citoyens de se préparer à mettre en œuvre la violence, et qu'elle ne se donne pratiquement aucun moyen pour leur permettre de se préparer à mettre en œuvre la non-violence. Quand on mesure tous les investissements qui sont faits pour mettre en œuvre les moyens de l'action militaire et tous les investissements qui ne sont pas faits pour mettre en œuvre les moyens de l'action non-violente, on mesure ce qu'il est possible de faire en ce dernier domaine. Il faut absolument reconvertir l'argent de la guerre dans des œuvres de paix. Monsieur le Président, je vous demande s'il serait possible que votre tribunal prenne une décision qui contraigne l'État à financer ces formations de citoyens à la résolution non-violente des conflits.

Rassurez-vous, Monsieur le Président, je m'achemine vers ma conclusion. Avant d'en terminer, je voudrais cependant ouvrir une perspective qui me semble porteuse d'espérance pour l'avenir. L'argent-roi, je pense l'avoir montré, est l'un des vecteurs les plus puissants de la culture de violence qui domine nos sociétés. Or, l'urgence, qui se présente à nous comme un formidable défi, c'est précisément de déconstruire cette culture de violence. Pour cela nous n'avons d'autre choix que de construire une culture de non-violence. Je sais bien qu'il faut toujours prendre ses précautions lorsqu'on se risque à parler de non-violence. J'ai bien conscience du coefficient de simplisme, d'irréalisme, de naïveté, d'optimisme et même d'irresponsabilité et de défaitisme qui est affecté à la non-violence tellement la culture qui domine notre société nous a maintenus dans l'ignorance de ce qu'elle signifie et de ce qu'elle propose. Notre culture est dominée tout entière

parce que j'appelle l'idéologie de la violence nécessaire, légitime et honorable. Nécessaire, légitime et honorable et chacun de ces trois mots est aussi important que les deux autres.

Sous l'influence de cette culture, il nous semble que seule la violence est capable de faire face aux inévitables conflits qui constituent la trame de notre histoire. Pour ce qui concerne la défense de la sécurité de notre nation, il nous semble absolument nécessaire que nous possédions les armes les plus modernes afin d'être en mesure de faire face aux menaces existantes ou à venir. Nous identifions spontanément notre capacité de défense à notre capacité de violence, plus précisément à la capacité de violence de nos armes. Celui qui refuse de reconnaître cela est aussitôt accusé de pacifisme... Il est précisément essentiel ici de bien distinguer la non-violence du pacifisme. Les mots "pacifisme" et "pacifiste" ont dans notre langue et dans notre culture une connotation essentiellement péjorative. Le pacifiste est réputé vouloir la paix "à tout prix", fut-ce au prix de la justice. Il est soupçonné de préférer n'importe quelle paix à n'importe quelle guerre et, donc, d'être prêt à se soumettre à l'oppression plutôt qu'à se battre pour la liberté. L'idéologie dominante, qui honore la guerre et célèbre les vertus militaires, jette donc l'anathème sur les pacifistes en les accusant d'être lâches, traîtres et parjures. Et, dans la plus grande confusion, ceux-là mêmes qui choisissent la non-violence se voient reprocher d'être pacifistes. Au demeurant, il est vrai que la paix peut être honteuse et que le refus de la guerre peut être lâche. En refusant absolument la guerre, la logique du pacifisme le conduit à faire de "la paix" un absolu et même le premier des absolus. Or, si la paix est considérée comme l'absence de la guerre, ce n'est pas la paix qui est le plus important, mais la justice qui permet la liberté et la dignité.

La thèse centrale du pacifisme peut se résumer ainsi : la guerre est le mal absolu parce que les maux qu'elle engendre sont nécessairement plus grands que ceux auxquels elle prétend remédier. Et il est vrai que les moyens de la guerre, de toute guerre, c'est-à-dire ceux de la violence destructrice et meurtrière, sont par eux-mêmes en contradiction avec la fin qu'elle prétend poursuivre : la coexistence pacifique des hommes et des peuples. La vérité de l'intuition pacifiste est de proclamer l'inhumanité de la guerre et de récuser toutes les idéologies qui la sacralisent. Mais l'erreur du pacifisme est de dénoncer "les horreurs de la guerre" sans proposer des moyens réalistes pour mettre un terme aux "horreurs de la paix". Or, il ne suffit pas de condamner la guerre en évoquant ses cruautés pour construire une paix qui garantisse les droits de l'Homme. C'est pourquoi, la non-violence ne saurait s'enfermer dans une condamnation de la guerre. Elle doit imaginer des équivalents fonctionnels de la guerre pour faire face aux menaces qui peuvent peser sur la paix. C'est pourquoi la non-violence ne nous propose pas seulement une sagesse : elle nous propose également une stratégie.

Il a souvent été dit que le mot "non-violence", parce qu'il est négatif, était mal choisi et entretenait par lui-même de nombreuses ambiguïtés. En réalité, ce sont nos rapports à la violence qui sont ambigus. Ce mot, en effet pose question, mais il pose précisément la bonne question, c'est-à-dire celle de la violence.

L'option pour la non-violence, c'est l'actualisation dans notre propre existence de l'exigence la plus profonde de la conscience raisonnable et universelle qui s'est exprimée par

l'impératif, lui aussi formellement négatif : "Tu ne tueras pas." Cette interdiction du meurtre est essentielle, parce que le désir du tuer se trouve en chacun de nous. Le meurtre est interdit parce qu'il est toujours possible, et parce que cette possibilité est inhumaine. L'interdiction est impérative parce que la tentation est impérieuse ; et celle-là est d'autant plus impérative que celle-ci est plus impérieuse.

En réalité, le mot non-violence est décisif par sa négativité même car il permet, et lui seul, de délégitimer la violence. Il est le terme le plus juste pour exprimer ce qu'il veut signifier : le refus de tous les processus de légitimation et de justification qui font de la violence un droit de l'Homme. Si le mot "non-violence" est formellement négatif, il ne signifie pas que la non-violence est la *négation* de la violence, mais qu'elle se trouve dans un rapport d'*opposition* réelle avec la violence, c'est-à-dire que sa visée est d'en détruire les conséquences. Il ne s'agit pas en effet de nier le potentiel de violence qui se trouve en l'homme.

Lors de sa séance plénière du 15 juin 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies nous a invités à célébrer chaque année la Journée internationale de la non-violence. Cette journée a été fixée au 2 octobre qui se trouve être la date anniversaire de la naissance de Gandhi qui est né en effet le 2 octobre 1869. Ce qui est remarquable, c'est que la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies instaurant cette journée affirme, je cite, « la pertinence universelle du principe de non-violence », je dis bien, Monsieur le Président, « la pertinence universelle du principe de non-violence »... C'est à se demander si les représentants des États qui ont voté en faveur de cette résolution avaient bien à leur disposition une traduction du texte dans leur propre langue, car, à vrai dire, nous ne sommes pas habitués à ce que les hommes politiques mettent en avant « la pertinence universelle du principe de non-violence »... Il reste que ce qui est voté est voté...

Ma profonde conviction, Monsieur le Président, c'est que le développement de la culture de la non-violence est de nature à assécher les racines des multiples violences de l'argent jusqu'à les faire dépérir. Que le développement de la culture de la non-violence peut priver l'argent-roi de toutes les collaborations dont il a besoin pour assurer son empire sur nos sociétés. Que le développement de la culture de la non-violence peut libérer l'humanité de l'oppression que le règne de l'argent fait peser sur elle.

Monsieur le Président, le citoyen que je suis attend avec confiance votre jugement. C'est au nom du peuple français que vous allez prendre votre décision et je suis sûr que vous le ferez en toute indépendance, faisant fi des pressions que, ces derniers jours, les puissants inféodés servilement à l'argent-roi n'ont pas manqué d'exercer à votre encontre par le biais de médias complaisants. Étant donné la gravité des charges qui pèsent sur l'accusé, je ne veux pas douter que vous destituerez l'argent-roi et que vous le condamnerez à exécuter des travaux d'intérêt général à perpétuité. Je voudrais vous demander de préciser dans votre jugement que parmi ces travaux d'intérêt général les investissements en faveur du développement d'une culture de la non-violence soient prioritaires. Permettez-moi d'insister car cela me paraît essentiel : je vous demande d'interdire à l'argent redevenu serviteur des hommes d'investir dans la violence et de le contraindre à investir dans la non-violence.

Ainsi, justice sera rendue au peuple. Les citoyennes et les citoyens de notre pays, et tout particulièrement les plus faibles d'entre eux, ceux-là mêmes qui ont eu le plus à souffrir des exactions de l'accusé pourront réapprendre l'espérance à leurs enfants.

Monsieur le Président, j'en ai terminé.

Je vous remercie de votre attention.